Comment rebâtir l'enseignement supérieur ?

MERCREDI 9 JUILLET 2025

SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 09/07/2025

Saisine liée : INVESTIR DANS L'AVENIR : REBÂTIR UN SERVICE PUBLIC DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Formation de travail liée : COMMISSION ÉDUCATION, CULTURE ET COMMUNICATION

Alors qu'en mars 2025, étudiants, enseignants et chercheurs manifestaient pour alerter sur la baisse du budget de l'enseignement supérieur et de la recherche (moins 1 milliard d'euros), que plus de 70 % des universités sont en déficit, que les place sen licence et master diminuent, force est de constater la crise majeure traversée par l'enseignement supérieur. Les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux de l'enseignement supérieur. Pour le CESE, il est urgent de rebâtir l'enseignement supérieur afin que notre jeunesse et notre société aient un avenir.

En amont de la réflexion du gouvernement sur l'enseignement supérieur, **Kenza Occansey** (groupe des Organisations étudiantes et des mouvements de jeunesse), rapporteur du texte au nom de la commission Education culture et communication présidée par Jean-Karl Deschamps, a présenté mercredi 9 juillet les préconisations pour faire de l'enseignement supérieur une priorité nationale.

Quatre indicateurs révélateurs de la crise de l'enseignement supérieur

L'enseignement supérieur français compte chaque année près de **3 millions d'étudiants et d'étudiantes.** Si le chiffre est conséquent et devrait marquer la massification des formations post bac, il n'en reste pas moins que les moyens pour accueillir et accompagner ces étudiants dans leurs parcours sont loin d'être en corrélation.

En effet l'enseignement supérieur traverse une crise majeure sur laquelle le CESE alerte :

> ***manque de financements*** *(désengagement des CCI, financement de l'apprentissage, gel des subventions…),*
>
> ***déficit globalisé pour 2/3 des universités*** *:*

58 universités en déficit sur 70 en 2024 (11 en 2022, 27 en 2023)

Source : 30 % des universités françaises en déficit en 2023 : un modèle économique à réinventer, article de Laurent Mériade, Prof. des universités en sciences de gestion à l'Université Clermont Auvergne (UCA) et chercheur au laboratoire Clermont Recherche Management (ClerMa), octobre 2024

> ***marchandisation des formations du secteur privé lucratif*** *: coût élevé, contenus pédagogiques faibles, diplôme non reconnus...*
>
> ***apparition de nouvelles inégalités*** *: accès aux bourses complexe, précarisation de la situation d'étudiants, concentration d'universités sur quelques grandes villes, disparité de moyens entre universités ...*

Cette situation explique les difficultés qu'ont les établissements à mener les nombreuses missions qui leur incombent (formation, recherche, insertion professionnelle, ancrage et développement territorial et transition écologique). Ce manque de financements a des **conséquences directes** comme la fragilisation durable des établissements, fermetures de formations, suppression de places

en licence et master, recul de l’encadrement pédagogique, hausse des inégalités.. Mais aussi indirectes telles que les difficultés à mener les missions premières et multiples de l’enseignement supérieur (formation, recherche, insertion professionnelle, ancrage et développement territorial, transition écologique).

> *" Nous parlons de la capacité de notre pays à former sa jeunesse, à préparer les transitions économiques, sociales et écologiques qui nous attendent, à garantir la cohésion de nos territoires. Nous parlons aussi d'équité, d'émancipation et de mobilités sociales "* ***Pascale Coton, Vice-présidente du CESE***

> *" En 2024, il y avait en France environ 3 millions d'étudiants, soit dix fois plus qu'en 1960. C'est le résultat du croisement d'une volonté publique (faire monter le niveau académique de notre population avec 80% d'une classe d'âge au bac) et puis les espoirs des familles qui veulent, en investissant dans l'éducation, donner plus de chance à leurs enfants de vivre mieux qu'eux-mêmes. Cette question du progrès social qui s'incarne dans la réussite professionnelle et dans la réussite dans sa vie, elle s'incarne notamment en France dans la démarche d'éducation. "* ***Jean-Karl Deschamps****, président de la commission Education culture et communication du CESE*

Le rapporteur a ensuite présenté les préconisations du CESE :

> *" Nous devons réaffirmer que l'enseignement supérieur n'est pas un secteur comme les autres et qu'il n'est pas un marché. Il est un pilier stratégique de l'intérêt général et ne peut être pensé uniquement comme une dépense par le gouvernement. C'est un investissement économique. (...) Cet avis ne marque pas une fin, il doit désormais vivre, être débattu et inspirer l'action alors que s'ouvrent de nouveaux chantiers sur ce sujet. "* ***Kenza Occansey****, rapporteur du texte*

En effet, un projet de réforme et de régulation de l'enseignement supérieur est actuellement en réflexion au sein du Gouvernement. Fatiha Keloua Hachi, présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale, présente dans l'hémicycle du CESE a souhaité réagir aux préconisations du CESE.

> *" Aujourd'hui est, je crois, une étape importante dans le travail mené pour améliorer l'enseignement supérieur public et privé en France par la remise de cet avis. Députée de Seine-Saint-Denis, je ne peux que souligner l'importance cruciale des préconisations 16, 17 et 18 de votre rapport qui portent sur l'ancrage territorial de l'enseignement supérieur. Elles répondent à une exigence, ces préconisations, de justice sociale et d'égalité républicaine. Si nous voulons construire un véritable service public de l'enseignement supérieur, accessible et équitable, ces mesures ne sont pas uniquement pertinentes, elles sont incontournables. "* ***Fatiha Keloua Hachi, présidente de la Commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale***

La séance a ensuite fait place aux déclarations des groupes avant le vote du texte.
Retrouvez ci-dessous toutes les auditions et le reportage qui ont permis de nourrir cet avis.

© - copyright CESE - Novembre 2026